

M. Aurelijus Gutauskas est de nationalité lituanienne. Il a étudié le droit à l'École de police et à la faculté de droit de l'université Mykolas Romeris, à Vilnius. Il est titulaire d'un doctorat en droit décerné par l'université Mykolas Romeris (thèse consacrée au crime organisé et à son analyse juridique). De 2013 à mars 2023, il exerce la fonction de juge à la chambre pénale de la Cour suprême de Lituanie ; il préside cette chambre depuis 2018. En sa qualité de juge, il statue notamment sur des affaires pénales concernant le crime organisé, la traite des êtres humains et les migrations illégales. En mars 2023, il est nommé juge à la Cour constitutionnelle de Lituanie.

M. Gutauskas enseigne dans le département de justice pénale de la faculté de droit de l'université de Vilnius. Cela fait près de 25 ans qu'il donne des cours sur différents aspects du droit pénal, en lituanien et en anglais. Il a aussi publié plus de 60 articles scientifiques, manuels et monographies, en lituanien et dans d'autres langues, sur des thèmes liés à la justice pénale.

Il est membre, depuis 2018, du Conseil public d'experts internationaux créé pour renforcer la lutte contre la corruption en Ukraine. En outre, il fait partie, depuis 2006, du Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux (MONEYVAL) et figure, depuis 2007, parmi les experts qui participent aux évaluations menées par le Groupe d'États contre la corruption (GRECO).

avril 2023